



Vol voir abus de confiance?

Par **stef79**, le **22/09/2008** à **00:05**

Bonjour, peut-être que parmi vous quelqu'un pourra me répondre
Je me suis fait voler dans la nuit de vendredi à samedi par mes propres voisins du matériel de bricolage, je les ai pris en flagrant délit, je leur faisais toute confiance (je les avais invité à mon mariage), puis-je demander des dommages et intérêts, montant? pour vol ou abus de confiance?

Merci d'avance pour vos réponses